CONDITIONS:

Dix piastres par an—payables aux mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit *au bureau de* L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrete, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Ancun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit :

Navire **LOUISVILLE**, capitaine Pierce.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 novembre,	13 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
[illegible] juillet,	28 mai,
[illegible] septembre,	13 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine Rathbone.

De la N.-Orléans.	De New-York.
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine Reed.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, Capitaine Page.

De la N.-Orléans,	De New-York.
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre.	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. Stoddard.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

A FRETER.

Le navire de première classe **TUSCANY**, capt. MATHEW, du port de 300 tonneaux et prêt à prendre du fret, s'adresser à LINCOLN & GREEN.
17 mai

TRAITES sur les Etats-Unis, à vendre par I MAGER
12 juin

TRAITES sur France, à vendre par J. MAGER.
12 juin

TRAITES sur Londres, Liverpool, payables à Londres, Paris, Boston, Philadelphie, à vendre par T. NICOLET & Co.
5 juin

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par A. QUERTIER & BOUTIN.
2 juin

TRAITES sur Paris, Nantes et Bordeaux, à vendre par [29 mai] A. QUERTIER & BOUTIN.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par FOSTER & HUTTON, rue du Canal, No. 77.
28 mai

LETTRES DE CHANGE sur Paris, Londres et New-York, à vendre par F. PERRET, rue Toulouse.
21 mai

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par F. OGDEN & Co. rue du Canal, No. 59.
12 mai

LETTRES DE CHANGE, à vendre par J. MAGER.
19 mai

TRAITES sur l'Angleterre, la France et le Nord, à vendre par TH NICOLET & CC.
7 mai

LE soussigné offre à vendre, dans son magasin rue Royale, de très-jolies **OMBRELLES** du dernier goût.
31 mai Vr. GOUY.

EN débarquement des navires John Linton et Warsaw, de New-York,
1000 barils Huile de lin,
20 pieds Tuyaux en plomb, d'un demi pouce et d'un pouce,
100 douz. Hâches de Collins, meilleures qualités,
10 barils Esprit de thérébentine,
100 barils Huile de lampe à l'usage des sucreries,
23 caisses Rabots de toutes descriptions.
Aussi, par les navires Talahassee, Warsaw et Robert Pulsford, de Liverpool ;
50 caisses Cuivre en feuilles, de 16 à 30 onces; 1500 k. Clous; 2500 do. Tolle, 30 sur 60, et de 10 liv. à la feuille; 20 Cables en chaînes d'un demi à trois-quarts de pouces, avec certificats; 10 barriques petites Chaînes, d'un quart à cinq-huitièmes ; 85 sacs Spikes forgés, 5 à 7 pouces; 17 barriques Quincaillerie assortie ; 5 do. Coutellerie ; 3 do. Scies ; 1 do. Limes ; 3 do. Vis de lits ; 1 do. Cuillères de fer ; 4 do. Porteuses de cannes, &c. &c.
Le tout à vendre à des termes raisonnables, par VICTOR DAVID, rue de la Levée, No. 38.
11 juin

Toile et Corde d'Emballage.

630 PIECES Toile du Kentucky de qualité supérieure, 1720 rouleaux de Corde, à vendre par (27 juin) FOSTER & HUTTON.

SUCRE.—200 boucauts première qualité en magasin, à vendre par FOSTER & HUTTON.
27 juin

LETTRES DE CHANGE, sur New-York, Londres et Paris, à vendre par A. QUERTIER & BOUTIN.
22 juin

LETTRES [illegible] sur Paris, à vendre par P. E. & O. SORBE, 118 Royal-street.
22 juin

40 Boucauds de Sucre, sur une habitation à 7 milles de la ville, à vendre par DUCROS & MORPHY.
22 juin

AVIS.—Ceux qui ont des réclamations contre le bateau-à-vapeur VERMILLON, sont priés de les présenter immédiatement à GRAY, DURRIVE & Co. rue de la Nlle. Levée, No. 38.
20 juin

A VENDRE par les soussignés, 25,000 briques à feu de Pensacole. C. GUESNARD & ALPUENTE.
16 juin

COUVERTURES Françaises.—400 balles Couvertures de 3 points, pour nègres, garanties de bonne laine, pesant 8 livres chaque. A vendre par J. MAGER.
16 juin

VIN en caisses, du célèbre cru Gruau Larose, à vendre par J. MAGER.
15 juin

LE soussigné offre à vendre une **VOITURE** de première classe, faite à Philadelphie, par Nettle. Aussi une variété d'autres **VOITURES**, des **BAROUCHES**, pour un et deux chevaux, et des **CABRIOLETS**, qu'il vendra à bon marché, pour du comptant ou de bons billets. M. WALTON.
2 juin

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. McCOY.

IL sera vendu, samedi, 7 juillet prochain, à midi, à la Bourse, sans reverse et par ordre de Nath. Clark, syndic des biens de H. G. Worthington,

SIX BEAUX TERRAINS,

Situés au faubourg des Religieuses, savoir : Le Terrain No. 18, ayant 60 pieds de face au chemin Ste.-Marie, 102 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du terrain No. 17, 104 pieds 4 pouces sur la ligne opposée, et borné dans le fond par le No. 14.

Le Terrain No. 19, ayant 64 pieds de face au chemin de Ste.-Marie, 104 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du terrain No. 20, et borné dans le fond par le No. 13.

Le Terrain No. 20, formant l'encoignure du chemin de Ste.-Marie et de la rue Prytanée, ayant 60 pieds de face au chemin de Ste.-Marie, 106 pieds 9 pouces à la rue Prytanée, sur la ligne qui la divise du terrain No. 19, et borné dans le fond par le No. 12.

Le Terrain No. 41, ayant 60 pieds de face au chemin Ste.-Marie, 108 pieds, 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No. 42, 110 pieds 9 lignes sur la ligne qui le divise du terrain No. 40, et borné dans le fond par le No. 50.

Le Terrain No. 43, formant l'encoignure du chemin de Ste.-Marie, ayant 60 pieds de face à ce chemin, 106 pieds 5 pouces de profondeur, face à la rue Prytanée, 150 pieds 3 pouces sur la ligne qui le divise du terrain No. 48.

Le Terrain No. 44, ayant 60 pieds de face au chemin de Ste.-Marie, 104 pieds 8 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No. 45, 105 pieds 3 lignes sur la ligne qui le sépare du No. 43, et borné dans le fond par le No. 47.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Hug Pédesclaux, not. aux frais des acquéreurs.

Pour plus amples détails, voir le plan, dressé par Jh. Pilié, voyer, lequel est déposé en l'office de Felix de Armas, notaire public.
4 juin

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nlle.-Orléans—Présent l'hon. Ch. Maurian, juge. 18 juin 1832—No. 3402.—*A. R. Jahan contre ses créanciers.*—La cession des biens du débiteur insolvable ayant été acceptée au bénéfice de ses créanciers par la Cour, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du dit débiteur ait lieu jeudi, 12 de juillet prochain, en l'étude de H. Pédesclaux, notaire public, pour délibérer sur les affaires du demandeur, et qu'en attendant toutes poursuites contre sa personne et ses biens soient suspendues.—Par ordre de la Cour.
19 juin—8,2ps F. BUISSON, *dép. gref.*

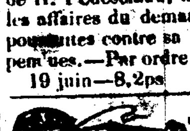

ENTREPOT DE VOITURES.—Le soussigné a reçu par les derniers arrivages de New York, des Voitures et Barouches à bon marché, pour un, deux ou quatre chevaux ; des Cabriolets, Tilbuyrs et Chars-à-bancs ; le tout à vendre à des prix réduits et à des termes accommodants.
21 juin M. WALTON, rue de la Douane No.13

DEMANDE.—On a besoin dans un magasin de quincaillerie en cette ville, d'une personne bien au fait de ce genre d'affaires, et entendu à vendre. La place serait permanente, et les appointemens bons. S'adresser par écrit au bureau de cette feuille, jusqu'au 22 du courant.
21 juin

BRIQUES A CARRELAGE, à vendre par THEOD. NICOLET & Co.
19 juin

CHAUX.—750 barils reçus par le brick Canada, de Baltimore, d'une qualité supérieure, étant plus forte d'un tiers que toutes les chaux qu'on a importées ici jusqu'à présent. HARRISON, BROWN & Co. rue Royale, No. 117.
14 juin

FOIN ET MAQUEREAUX.—222 bales de Foin et 231 barils Maquereaux, en débarquement du navire Mogul, à vendre par STETSON & AVERY, rue du Camp, No. 31.
14 juin

CAFE DE LA HAVANE, de la première qualité, à vendre par AND. LOCKHART & Co.
14 juin—4

AVIS.—Cinq ou six messieurs peuvent se procurer une pension dans une famille française, en s'adressant au No. 46, rue Bourbon.
14 juin—3p—☞

TOILES DE COTON ET DE RUSSIE.—115 balles coton écru, 4-4, bonne qualité ; 75 balles dito; 8 dito 40 pouces, blanc ; 5 balles coton rayé; 60 balles toile de Russie écrue et à draps, et 18 balles do. blanche, ayant droit au drawback.
11 juin LINCOLN & GREEN.

SANGSUES à 25 cents la pièce.—Une partie de Sangsues espagnoles, à vendre à 25 cents la pièce, à la pharmacie de F. P. DUCONGÉ, rue de Chartres.
14 juin

LES soussignés offrent à vendre, à très-bon compte, à leur terrain de bois de charpente, au Bassin Carondelet :
50,000 pieds Planches de Cypre,
25,000 dito Bois assortis, do.
25,000 dito Chevrons, do.
100,000 dito Planches de Pin.
Ils préviennent en même temps MM. les entrepreneurs qu'ayant pris des arrangemens avec les propriétaires des moulins de l'autre bord du lac, ainsi que ceux sur le fleuve, ils trouveront constamment à l'avenir de ces deux espèces de bois.
12 juin C. GUESNARD & ALPUENTE.

RECEMMENT reçu.—22 caisses GRAND VIN Château Lafitte,
5 balles Indienne, 2 caisses Schalls, 1 balle Robes, 1 do. do. suisse, 200 douz. Pullicates } ayant droit au *drawback*.
En magasin :
52 boucauts et 32 caisses Sucre, 1ère. qualité, à vendre par THEODORE NICOLET & Co.
9 juin

JAMBONS SOUS ENVELOPPES.—40 barils de Jambons de Cincinnati, qualité supérieure, préparés expressément pour l'usage des familles, en débarquement du bâteau à vapeur Chesapeake, à vendre par STETSON & AVERY, rue du Camp, No. 31.
28 mai

ELIXIR TAPUYAS, remède infaillible et instantané pour tous les maux de dents, inventé et perfectionné par le célèbre XAVIER CHABERT, surnommé *le Roi du Feu*. Cet elixir, dont les bons effets ont été reconnus et approuvés par les médecins les plus distingués de l'Europe, est offert au public comme un remède certain et prompt pour guérir les maux de dents. Déjà plusieurs personnes de cette ville en ont fait usage et peuvent certifier de son efficacité. Prix : 4 escalins la fiole. A vendre à la pharmacie de F. P. DUCONGÉ, Agent de l'inventeur.
7 mai

CATHOLICON DE W. W. POTTER.—Le soussigné informe les personnes qui n'ont pu se procurer chez lui, depuis trois semaines, du "véritable Catholicon," qu'il vient d'en recevoir un nouvel approvisionnement de W. W. POTTER, *seul propriétaire.* S'adresser à sa pharmacie, encoignure des rues Conti et Chartres. F. P. DUCONGÉ, Seul agent pour cette ville.
9 mai

50 boucauts SUCRE, en débarquement du bateau-à-vapeur Vermillon, à vendre par DUCROS & MORPHY.
20 avril

THOS. ROMAIN & CO.
Rue de Chartres, No. 97,

ONT reçu par le navire Tallahassee, de Liverpool, un superbe choix de Rasoirs, ciseaux de Rodgers. Aussi: véritable Huile de Macassar, pour la crue des cheveux ; Charbon préparé pour les dents ; Brosses à dents anglaises, montée en ivoire et en fil d'argent.
En magasin : Un assortiment général de Parfumerie. Bretelles en gomme élastique, &c. 31 mai

A VENDRE en débarquement du navire Warsaw, de New-York,
2 caisses Parapluies, couleurs assorties ; 2 do. Parasols de femmes ; 1 caisse Peignes imitation écaille, qualité supérieure ; 2 caisses Bas de soie et Soie à coudre, à vendre à bon marché par P. E. & O. SORBE, rue Royale, No. 118.
25 mai

TOILE de coton à voile, de la célèbre manufacture de Crook, *telle qu'on s'en sert dans la marine des Etats-Unis*, à vendre par HARRISON, BROWN & CO.
15 mai

AVIS.—Le soussigné, informe le public qu'il vient d'ouvrir un **CAFE** sur le Chemin-à-coulisse, où il tiendra toute espèce de Liqueurs de premières qualités. Il saisit également cette occasion pour inviter le public au **TIR-AU-PISTOLET**, qui aura lieu tous les jours, à commencer du 16 du présent mois. Ce tir est arrangé à l'instar de celui de Page, de Paris, et aucun accident ne peut arriver même à ceux qui se trouveraient près du but.
17 avril—a PARADOL

PLATRE.—Plâtre adhésif d'Angleterre, passé au liege, à vendre par JAS. S. SHAW, Encoignure Royale et Douane
30 mai

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 24 juillet 1832, à midi, j'exposerai en vente à la bourse, pour le compte de la succession de feu Peter Nelson, une négresse nommée Lia. Conditions : 6 mois de crédit, en un billet endossé, avec hypothèque spéciale.
Par ordre de la cour.
22 juin MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 24 juillet, à midi, il sera vendu à la bourse, pour le compte de la succession de feue Marie Françoise Comminet, f. c. l. une négresse nommée Rosalie, d'environ 57 ans, bon sujet, sachant faire un peu de tout.; Héloïse, sa fille, négresse créole, âgée de 24 ans, bonne blanchisseuse et cuisinière et un peu repasseuse, non garantie du vice de marronnage. Conditions : 1-5 comptant, et le reste à 6 et 12 mois, en billets &c.
Par ordre de la Cour. MARTIN BLACHE, régister.
N. B. L'acte de vente sera par L. Féraud, aux frais de l'acquérenr. 22 juin.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens.*—Madi, 24 juillet, 1832 ; à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feue Adélaïde Thézan, f. c. l. Une négresse nommée Mary, âgée d'environ 20 ans, depuis plus de 8 ans dans le pays, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
Conditions : 1-5 comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la Cour. MARTIN BLACHE, rég.
N. B. L'acte de vente sera passé par L. Féraud, notaire, aux frais de l'acquéreur. 22 juin.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Vendredi, 13 Juillet 1832, à midi, il sera vendu à la bourse, pour le compte de la succession de feu Joseph Thomas, les esclave suivans, savoir : *Archy*, nègre âgé d'environ 30 ans, un peu charpentier ; *Fanny*, négresse âgée d'environ 30 ans, blanchisseuse, avec ses deux enfans, *Diana*, âgée de 2 ans, et un garçon d'environ 7 mois.
Conditions:—6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
12 juin MARTIN BLACHE, rég.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 10 Juillet 1832, j'exposerai en vente, à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu François Joseph Landon.
Un Terrain, situé au faubourg Marigny, rue de la Paix, entre les rues Moreau et Casa Calvo, et ayant trente pieds de face sur cent trente pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.
Conditions : 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la Cour. MARTIN BLACHE, Rég des Test.
N. B. L'acte de vente sera passé pardevant Carlile Pollock, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 7 juin

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens.*—mardi 10 juillet 1832, à midi, j'exposerai en vente à la bourse, pour le compte de la succession de feue Margaret Duffin, une négresse nommée SARAH, âgée d'environ 21 ans.
Conditions : moitié comptant, et le reste à 6 mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction, avec hypothèque spéciale. Par ordre de la Cour.
7 juin MARTIN BLACHE, Reg. des Test.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 10 juillet 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Jules Davezac de Castera, une négresse nommée Anne, âgée d'environ 24 ans, marronneuse et sujette aux crises. Conditions : 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale. Par ordre de la cour. MARTIN BLACHE, régister.
N. B. L'acte de vente sera passé pardevant L. Féraud, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 7 juin

COUR DES PREUVES,—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi 10 juillet 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu J. B. Rouquigny, h. de c. l. un Terrain situé rue du Quartier, entre les rues Royale et Bourbon, et ayant trente pieds de face sur soixante de profondeur, avec les bâtisses qui sont dessus. Conditions, deux cents piastres comptant, et le reste à un an de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale; l'acquéreur s'obligeant à payer les banquettes. Par ordre de la cour. MARTIN BLACHE, régister.
N. B. L'acte de vente sera passé en l'étude de L. Féraud, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 7 juin

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Vendredi, 6 juillet 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu William Blunt, une Mulatresse nommée Ketty, âgée d'environ 30 ans, blanchisseuse, repasseuse et domestique.
Conditions : 4 et 8 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque speciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
5 juin MARTIN BLACHE, régister.
N. B. L'acte de vente sera passé pardevant Hugues Pédesclaux, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens.*—Vendredi, 6 juillet 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Charles Meunier, une Négritte nommée Sophie, âgée d'environ 13 ans, ayant une taie sur un œil. Un Terrain, situé au coin des rues du Quartier et St. Claude, ayant 30 pieds de face à la dernière, sur 180 pieds de face à la première, avec les édifices qui sont dessus.
Conditions—Un tiers comptant, et le reste à 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale, jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la Cour. MARTIN BLACHE, Régister.
N. B. Les actes de vente seront passés pardevant H. Pédesclaux, not. pub., aux frais des acquéreurs. 5 j

COUR DES PREUVES.—Attendu que Manis Jacobs a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu Joseph Oudin, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
26 juin MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné aux créanciers de la succession de feu Jean Angaud, ou à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par François Roffiac, exécuteur testamentaire du dit défunt, ne serait point homologué, et le dit exécuteur déchargé de ses fonctions.
Par ordre de la cour.
26 juin MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens*—Samedi 30 juin 1832, à 11 heures, j'exposerai en vente au domicile de feu Peter Nelson, rue de la Levée, entre les rues du Quartier et de l'Hôpital, un Fonds de Cabaret appartenant à sa succession. Conditions : comptant.
26 juin M. BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Attendu qu'un compte de gestion de la succession de feu Clemente Garcia a été présenté à la cour par Marie Orso, veuve du dit Garcia, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le dit compte ne serait pas homologué et approuvé.
26 juin MARTIN BLACHE, régister.

UN étranger arrivé depuis quelques temps dans cette ville, de la Belgique, a l'honneur d'informer le public de la Nouvelle-Orléans, qu'il a en sa possession un **REMEDE** très-efficace pour guérir le RHUMATISME, qu'il vend à un prix très-modéré.
Il invite les personnes que cela peut concerner, à le visiter, certain qu'elles seront satisfaites de son remède. Il produira, si on l'exige, des certificats de différentes personnes de cette ville, qui ont déjà été guéries par son remède. S'adresser rue St.-Pierre, No. 158.
12 juin—1m

BOIS DE CAMPECHE.—80 tonneaux Bois de Campêche, en débarquement et à vendre par JOSE PRATS, rue Ste.-Anne, No. 52.
6 juin

10 barriques de PORTER et de ALE reçues de Philadelphie, à vendre par barrique ou en totalité. S'adresser rue de la Douane, No. 45.
6 juin

POUDRE DE SARATOGA, de George W. Carpenter; Extrait de Buchu; Extrait de Salsepareille, et huile de Cantharides, récemment reçus, à vendre par JAS. S. SHAW,
30 mai Encoignure Royale et Douane.

VENTES PAR LE MARSHAL.

J. Kay & Co. vs. H. H. Porter.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. C. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le lundi 9 juillet, à 4 heures de l'après-midi, en face du bureau du Maréchal, une quantité de Livres, saisis dans l'affaire ci-dessus.
28 juin L. DAUNOY, marshal.

J. H. Graham & Co. vs. Very, Langstone & Black.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. C. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 7 juillet prochain, à 4 heures et demie, sur les lieux, rue Delor, No. 66, une quantité de Comestibles, Meubles et Ustensiles de cuisine, saisis dans l'affaire ci-dessus.
28 juin L. DAUNOY, marshal.

D. C. Kerr vs. Hartund.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mercredi, 11 juillet, à 5 heures, au Principal, un side-board, un sofa, une glace &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.
27 juin L. DAUNOY, marshal.

L. C. Hutchinson vs. S. Briant.

EN vertu de deux *writs* de *fieri facias* à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 12 juillet, à 5 heures, au Principal, divers articles d'ameublemens, saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, marshal.
27 juin

H. Norton vs. R. Humpheys.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. W. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 10 juillet, à 5 heures au Principal, une quantité d'Outils, saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, marshal.
27 juin

Jacques Barrata vs. G. H. Hagan.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. W. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi, 9 juillet, à 5 heures, au Principal, divers Meubles saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, marshal.
23 juin

Veuve Savary vs. Jacques Pognon.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 6 juillet, à 5 heures, au Principal, une Montre en argent, saisie dans l'affaire ci-dessus.
23 juin L. DAUNOY, marshal.

M. B. Hundley vs. James Handley.

EN vertu de 2 *writs* de *fieri facias* à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 5 juillet, à 5 heures, rue Jefferson, une quantité de linge, matelas, draps de lit, couvertes, liqueurs, bouteilles et divers autres articles, saisis dans l'affaire ci-dessus.
23 juin L. DAUNOY, marshal.

A. Pitot vs. Jean B. Pittolic.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 7 juillet, à 5 heures, au Principal, un lot de Chaises, Glaces, et un Billard, saisis dans l'affaire ci-dessus.
23 juin L. DAUNOY, marshal.

Wm. C. Quirk vs. Mme. Burker et son mari L. C. Barker.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 20 juillet prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, un certain morceau de Terre, mesurant trente pieds de face à la rue St. Paul, sur cent-vingt de profondeur. Il fait partie du Terrain No. 6, de l'Ilet No. 52, faubourg Ste Marie, et est borné du côté près de la rue Poydras par cette partie de terrain No. 6, et de l'autre côté par le terrain No. 7 ; saisi dans l'affaire ci-dessus.
19 juin L. DAUNOY, marshal.

W. Tibbetts vs. le bateau-à-vapeur Atlas, le capitain et les propriétaires.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 13 juillet prochain, à midi, à la Bourse au coin des rues St. Louis et de Chartres, le bateau-à-vapeur **ATLAS**, avec ses agrès, appareaux et ameublemens, saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, marshal.
13 juin

J. W. Bisngey vs. P. C. Temple.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. Gal. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 5 juillet, à midi, à la Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, une certaine Maison en bois, ayant 25 pieds sur 18, située au bout du chemin-à-coulisse ; aussi, une quantité d'ustensiles de cuisine, de bœuf salé, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, marshal.
4 juin

ESCLAVES EN MARRONNAGE.

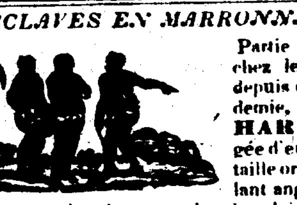

Partie marronne de chez le soussigné, depuis deux mois et demie, la négresse **HARRIET**, âgée d'environ 30 ans taille ordinaire, parlant anglais et français ; elle est très mince, et a le teint clair.

Partie également marronne, huit jours après Harriet, la négresse **MAHALY**, âgée de 17 ans, taille moyenne, bien portante, parlant anglais et français ; elle a de grosses lèvres.

Aussi, parti marron hier matin, le nègre **LEVEN**, âgé d'environ 28 à 30 ans, taille de 5 pieds 7 à 8 pouces ; il a le teint rougeâtre et parle anglais et français.

Une récompense de dix piastres par chaque esclave sera donnée à celui qui les fera conduire à la geole ou chez leur maître.

Les capitaines de navires, bateaux-à-vapeur et tous autres, sont prévenus de ne pas leur donner asyle, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.

PAULIN J. FLEYTAS,
16 juin—☞ encoignure Bourgogne et Dumaine.

☞ L'éditeur de la Gazette de Bâton-Rouge publiera cet avis six fois, en français et en anglais, et enverra son compte au bureau de l'Abeille.

AVIS.—Attendu que Fernando Lemos s'est adressé à moi pour l'anulation d'une hypothèque spéciale de la somme te mille piastres, donnée par lui le 28me. jour d'avril 1827, comme shérif de la paroisse de St.-Bernard, sur un terrain situé rue Dauphine, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant trente pieds de face sur cent-cinquante de profondeur ;

Avis est donné par le présent à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, quatre-vingt dix jours après la dernière publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la dite hypothèque ne serait pas cancellée, levée et annulée.

Donnesons ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nlle.-Orléans, le 21ème. jour de mai de l'année 1832, et la 56e. de l'Indépendance des Etats Unis. A. B. ROMAN.

Par le Gouverneur,
THOS. F. McCALEB, *Se. d'Etat.* 23 mai—30

A VENDRE par le soussigné,
Vin rouge vieux Médoc, en barriques,
Vin rouge supérieur, à 6 cercles de fer, de l'année 1827
Vin rouge en tierçons ou demi-barriques, même qual.
Vin de Bordeaux en barriques,
Vin en caisses, de 12 bouteilles, Gruau Larose,
Idem St.-Estèphe, Médoc,
Liqueur fine aux Larmes du général Foy,
Bouchons pour bouteilles, en sacs d'un millier,
Chaudières à sucre assorties, et Gueules de fourneaux
Un Moulin complet pour sucrera,
Neuf balles Toile de Bretagne française, larges et étroites, déposées dans les magasin de la douane, ayant droit au *drawback*.
14 juin J.B. LABATUT.

VINS FRANÇAIS.—Vins rouges et blancs, de l'Hermitage, qualité supérieure, et Vin de Sauterne, à vendre par HARRISON, BROWN & Co. rue Royale, No. 117.
5 juin

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MADAME PERREZ a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de prendre un nouvel établissement pour continuer à y tenir pension privée dans la rue de Chartres, No. 173, en face de la rue Jefferson. Ce local étant très vaste et bien situé, elle le dispose pour y recevoir convenablement les dames et pour donner toutes les commodités possibles aux personnes respectables qui voudront bien la favoriser de leurs préférences. L'on pourra aussi trouver chez elle à déjeûner et à diner, à table d'hôte, à un prix modéré pour chaque repas. 4 juin—1m

HUILE DE LIN, PEINTURES, &c.—Reçu par les navires Natchez et Hellen Mar, 20 barils Huile de Lin, 100 barillets Verdegris pur, 20 barils Esprit de Térébentine, 300 do. Blanc de Cérûse, 120 caisses Vitres, 8 sur 10, 12 sur 14, 16 sur 16. A vendre par VICTOR DAVID, rue de la Levée, No. 38.
7 mai

CIGARRES de la Havane et de Campêche.—30 milliers de Cigares de la Havane, et 40 dito de Campêche, à vendre par J. W. ZACHARIE & Co. rue Bienville, No. 80.
9 juin

BOIS DE CAMPECHE.—150 tonneaux Bois de Campêche, fraichement coupé, récemment reçu et à vendre par J. W. ZACHARIE & Co. rue Bienville, No. 80.
9 juin

LES soussignés auraient besoin d'une douzaine d'Irlandais, pour fouiller un canal de vingt pieds de largeur, quatre de profondeur, sur une longueur de six arpents. Ceux qui désireront entreprendre l'ouvrage, sont priés de s'adresser à leur bureau, rue Royale, No. 105.
6 juin THEODORE NICOLET & Co.

ON desire prendre, dans un magasin de détail, un jeune-homme d'une quinzaine d'années. S'adresser par une lettre laissée à la poste, à la boîte No.386.
8 juin

LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre, 105 caisses de deux douzaines chaque vin de Madère 1re. qualité, 50 do de une dito Champagne de la marque J. Lasseuse & Co, qui ont tout ce qu'on peut avoir de mieux; 50 do do Bourgogne Tache, 50 do du Chambertin, 50 do do Romancé, 50 do do Nuits.
De plus—Une partie d'Indiennes nouveaux dessins pour le marché mexicain ; chaque balle ayant droit au drawback : une caisse crêpe noir No. 36, large lisière de 1ère. qualité. F. PERRET, No. 59, rue Toulouse.
7 juin

AVIS—Les soussignés viennent de recevoir par le navire paquebot Warsaw, de New-York, 100 tambours figues de Smyrne, très-fraîches.
Ils ont également reçu par le Bolivar, du Havre, quelques Fromages de Roquefort ; et par un arrivage récent de Marseille, 20 caisses saucissons d'Arles, 1re qualité.
En magasin—150 caisses raisins, saucissons de Lyon, sardines à l'huile et au beurre de Nantes et de l'Orient; Kirchswaser de la forêt noire, Maraskino de Zara, Guignolet, Ratafia de cerise; un assortiment de cages grandes et moyennes ; graines pour les oiseaux, et généralement tout ce qui a rapport à la grocerie.
25 mai CLAPIER & MICOUD.

A VENDRE par le soussigné, reçu par le navire la Zilia, capitaine Bergey :
Vin rouge de Médoc, 1ère. qual. en barriques,
Dito dito, qualité très-supérieure, do.
Dito dito, dito, en demi barriques,
Dito en caisses de 12 bouteilles, reçu par divers navires
Vin de Champagne en paniers de 12 bouteilles,
25 mai J. B. LABATUT.

SANGSUES.—Un nouvel approvisionnement de Sangsues récemment reçues, à vendre par JAS. S. SHAW, encoignure Douane et Royale.
22 mai

EN débarquement de la Zilia, de Bordeaux,
6 pipes vieille Eau-de-Vie de Cognac,
49 barriques de Vin,
15 dito dito, qualité supérieure,
18 tierçons Vinaigre blanc,
18 caisses Huile de Kirch,
8 dito Liqueur de la Martinique,
12 dito Grand Vin Château-Lafitte, à vendre par
12 mai THEODORE NICOLET & Co.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS DE PARIS.

En fines Parfumeries, Faux Cheveux en tout genre, Brosseries, Cannes, &c. &c.

GAULHIAC, rue de Chartres, No. 174, au coin de la rue Jefferson, vient de recevoir par le *Bolivar*, un assortiment de Parfumeries très-fraîches, consistant en : crême d'amande amère, savon à la rose, dito d'amande, essence de rose et de jasmin, extraits d'odeurs variées, telles que mousseline, violette, portugal &c. ; eau de lavande, bouchée à l'émeri, et autres ; le régénérateur des cheveux, le philocome d'Aubril, la poudre de Libon, et le mucilage, qu'il recommande pour la teinture des cheveux ; la poudre des Orientaux et de Ceylan, pour les dents ; poudre superfine, à la rose et au jasmin, pommade superfine, &c.

Un assortiment de brosses de 1ère. qualite, à 3 et à 3 rangs, dito à engles, brosses à habits, à tête, à barbe à peau ; glaces à main, de différents genres ; boîtes à barbe, en cristal et autres ; boîtes à poudre, en ferblanc, à compartimens; Houpes de cygnes, &c.

Egalement, des bretelles de gomme élastique, montées en argent et en or; quelques douzaines de boutons à chemise, en or; dito en nâcre et en émail, dernier goût. Un assortiment de peignes en écailles, à dossier, gravés et sculptés, de prix : peignes à dossier et sculptés, imitation nouveau modèle ; dito garnis en pierres.

Faux cheveux, nattes (dites fausses-queues) longueur jusqu'à trois quarts ; tours à bandeaux, frisettes, &c. perruques métaliques et autres, toupets dito.

☞ Il continue à confectionner tous les postiches, suivant les demandes. 15 mai—☞

WM. FADEUILLE & Co. Tapissier en meubles et Coleur de Papiers peints. rue de la Douane, No. 44, préviennent les dames et messieurs de la Nlle. Orléans, qu'ils viennent de recevoir directement de Paris, un superbe assortiment de riches Papiers et Bordures, parmi lesquels il s'en trouve de veloutés, pleins en fonds, cramoisis dorés, verts dito, jaunes dito, avec leurs bordures velontées et dorées : aussi, environ 600 devants de cheminées assortis, ainsi qu'une grande quantité de figures drapées, pour décors d'appartemens, objets très-jolis et rares dans cette ville. Les soussignés pensent que cet assortiment et ceux qu'ils attendent incessamment, ajoutés au fond qu'ils ont maintenant, pourront les mettre à même de répondre à toutes les demandes qui leur seront faites.

Ils ont en magasin, un très-joli assortiment de franges, gallons en soie, ornements dorés, ainsi qu'étoffes pour pour confectionnement de rideaux, matelats en crins et mousses ; enfin, toute autre chose que l'on tient ordinairement dans un pareil établissement.

Rideaux et tapis faits à commande ; canapés et chaises réparés à juste prix. W. FADEUILHE & Co.

P. S. Une remise sera faite aux personnes de la campagne qui achèteraient pour revendre. On donnera du compant pour des plumes et de la mousse noire.
14 mai—1m

AVIS.—P. GUILLAUME a l'honneur de prévenir les habitants de la Nouvelle-Orléans, qu'il a fait l'ouverture de sa maison, dimanche dernier; elle est à l'extrémité du Chemin-à-Coulisse, sur le bord du Lac Pontchartrain.

Une Table d'Hôte sera servie à 9 heures pour le déjeûner et à 3 heures pour le diner. Les personnes qui ne pourraient pas se trouver aux heures fixées, seront servies à la carte et à toute heure.

Il y a dans l'établissement des salons pour les Dames et pour les sociétés particulières.

Les vins et les liqueurs ont été choisis avec soin et sont de première qualité ; il sera toujours possible de se faire servir du poisson frais, des pêcheurs ont été engagés à l'année.

Guillaume espère que par l'activité et la propreté qui feront remarquer son établissement il méritera la continuation de cette bienveillance de la part du public, par laquelle il a été jusqu'à ce jour encouragé dans ses entreprises.

Afin de procurer aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite, tout l'agrément que peut offrir le lieu, des jeux tels que *Billards à musique, Bagatelle, jeu arabe*, aideront à passer le tems sans ennui et à peu de frais. D'autres jeux attendus de France seront ajoutés à ceux déjà dans l'établissement.

Les amateurs de la promenade sur l'eau trouveront quelques jolis bâteaux à voiles pour se promener sur le lac.

P. Guillaume devonant tout son tems et ses soins à la direction de cette maison, espère prouver au public qu'il n'a rien négligé, et qu'il ne négligera rien pour son agrément. 9 mai—12f

AVIS AUX DAMES.

SOULIERS FRANCAIS.—Le soussigné vient de recevoir de France, par le navire *Harriet*, venant du Hâvre, un joli assortiment de **SOULIERS** pour dames, en peau et prunelle, de toute couleur ; de plus: il a en magasin un joli assortiment de Mousseline en couleur, gingans français, mousselines blanches, unies et brodées, percale blanche, fichus et écharpes en gaze, et en crêpe, toile d'Alande pour chemise et pour draps; *Habillemens d'Enfans* ; parapluies et parasols, étoffe à Pantalon, brin blan et écru, Mousseline à moustiquaire. V. GOUY, Rue Royale, No. 188.
19 mai

ENCRE D'IMPRIMERIE à vendre par THAYER, HURD & Co.
22 mai

SEL—300 sacs gros sel de Liverpool, à vendre STETSON & AVERY, rue du Camp, No. 31
21 mai.

CAFE ET CA[illegible]—[illegible] la goëlette Peru, du Port-au-Prince, 260 sacs [illegible] 15 sacs cacao, à vendre par MEDELICE THOMAS, rue de la Levée, No. 77.
19 mai

CORDES ET TOILE D'EMBALLAGE.—1500 rouleaux cordes du Kentucky, bonne qualité, et [illegible] pièces toile, à vendre par FOSTER & HUTTON.
2 juin

IL a été conduit à la geole de police de la paroisse Jefferson, un nègre nommé JEAN-BAPTISTE, se disant appartenir à M. Augustin, de la Terre-aux-Bœufs.

Un Nègre nommé PETER, se disant appartenir au capitaine Fetherton, de la Nouvelle-Orléans.

Les propriétaires de ces esclaves sont requis de les réclamer en payant les frais qu'ils auront occasionnés.
28 juin J. CHARBONNET, shérif.

IL a été conduit à la geole de la paroisse Jefferson, dans la matinée du 16 de ce mois, un nègre nommé ISAAC, se disant appartenir à M. J. St. Bernard, de la paroisse St. Charles.

Aussi, deux autres esclaves : une négresse nommée VINA, se disant appartenir à M. Carlin, habitant de La Fourche.

Paroisse de Jefferson, 16 juin 1832.
18 juin CHARBONNET, shérif.

Il a été conduit à la geole de police de la paroisse Jefferson, un Nègre nommé ANTHONY, âgé d'environ 18 à 19 ans, se disant appartenir à M. Doussant, demeurant à la paroisse St. Charles. Le propriétaire voudra bien le réclamer en payant les frais qu'il aura occasionnés.

Paroisse Jefferson, 11 juin 1832.
JACQUES CHARBONNET, shérif.
12 juin

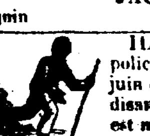

IL a été conduit à la geole de police de la paroisse Jefferson, le 5 juin courant, le nègre HENRY, se disant appartenir à M. Gibson. Il est marqué de la petite vérole. Le propriétaire voudra bien le réclamer en payant les frais qu'il aura occasionnés.

Paroisse Jeffersan, 7 juin 1832.
JACQUES CHARBONNET, shérif.
11 juin

COUR DE PAROISSE, pour la paroisse et la ville de la Nlle.-Orléans.—Présent l'hon. C. Maurian, juge, 26 juin 1832. *Ralph Jacobs contre ses créanciers.*—La cession de biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour, pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu, samedi, 21 juillet prochain, en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public, afin de délibérer sur les affaires de l'insolvable, et en attendant, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues. Par ordre de la cour.
27 juin—11.3ps F. BUISSON, Dép. Gref.

COUR DE PAROISSE, pour la paroisse et la ville de la Nlle.-Orléans.—Présent l'hon. C. Maurian juge, 21 juin 1832.—*Pre. Chevalier contre ses créanciers.*—Sur motion de A. W. Pichot, avocat de P. Forestier, syndic des créanciers du dit Pre. Chevalier, et sur enrégistrement d'un tableau provisoire de distribution dans cette affaire, il est ordonné par la cour à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire d'ici au 7 de juillet prochain, les raisons pour lesquelles le dit tableau ne serait pas homologué, et les fonds distribués en conséquence.
Par ordre de la cour.
27 juin—3.3ps FRED. BUISSON, dép. gref.

NOUVEL APPROVISIONNEMENT, *au No. 89, rue de la Levée.* MALCOM McCALLUM vient de recevoir par le navire John Linton, un bel assortiment de Souliers et Brodequins d'été.
12 juin

LE soussigné vient de recevoir, par les paquebots Warsaw, Tennessee et autres, un joli assortiment de marchandises des meilleures manufactures de New York, savoir : CHAPEAUX d'été, fins, pour hommes et enfans, Bottes fines ; souliers en peau de veau et en peau de daims tannée ; Escarpins superfins, à boucles et sans boucles, de peau de veaux ; brodequins en peau de daims tannée.

Aussi : une grande quantité de brodequins d'enfans en peau de veaux marins, qu'il vendra à des prix modérés. J. G. ARRAIZA,
30 mai Encoignure des rues Condé et Dumaine.

Nouvel approvisionnement de Souliers, &c.
RUE DE LA LEVÉE, No. 89.

Le soussigné vient de recevoir par le navire paquebot Warsaw, un joli assortiment de Souliers, Escarpins et Pantoufles, faits exprès pour le débit de cette ville.
24 mai MALCOLM McCALLUM.

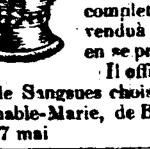

Le soussigné offre à vendre une Boiserie de Pharmacie, avec 140 tiroirs plaqués en acajou et poignées en cristal; chaque tiroir est étiqueté en lettres noires sur un fond en or. De plus, un assortiment complet de Médicamens. Le tout sera vendu à des prix et conditions avantageux, en se présentant sous le plus bref délai.

Il offre également à vendre, deux bailles de Sangsues choisies, en débarquement du navire Aimable-Marie, de Bordeaux.
17 mai FORESTIER.

PLOMB EN FEUILLES.—10 tonneaux récemment reçus, à vendre par GRAY, DURRIVE & Co. rue de la Nouvelle Levée, No. 38.
8 juin

HUILE A TANNER.—150 barrils Huile à tanner, en déchargement du navire Hy. Thompson, à vendre par THAYER, HURD & Co. rue des Magasins No. 21.
22mai

HYDROCONION
OU BAIN EN PLUIE.

LE soussigné à l'honneur d'annoncer au public de cette ville qu'il vient de faire l'ouverture de son établissement rue Bourbon, No. 235, entre Ste-Anne et Dumaine, où l'on pourra prendre des BAINS DE VAPEUR DIT HYDROCONION, propres à la guérison des Rhumatismes; des Bains sulfureux, propres à la guérison des maladies de peau ; des Bains aromatiques; des Bains de douche forte, par la pression de l'air propres à faire disparaître les douleurs entre peau et chair.—Deplus, ils ont encore l'avantage d'avoir guéri des plaies incurables.

Les docteurs qui voudraient bien lui faire part des ordonnances, à ce sujet, pourront être assurés qu'elles seront suivies ponctuellement.
21 mai—1m GICQUEL.

LINCOLN & GREEN ont en débarquement et en magasin, les marchandises ci-après décrites qu'ils offrent à vendre, savoir :
700 pièces toile à draps de Russie écrue.
200 do. blanche, ayant droit au drawback.
100 balles coton écru du pays 4-4 à draps.
90 balles coton 3-4 à chemise.
8 balles coton blanc de 40 pouces à chemises.
5 caisses coton à chemises, blanc.
380 sacs salpêtre ; 500 sacs café de Rio.
230 caisses blanc de baleine assorti ; 150 do. raisins.
200 demi-caisses de raisin ; 16 do. cuivre à souder.
70 caisses savon de castille ; 10 do. cire d'abeille.
100 demi-caisse chocolat de Rodes, No. 1.
24 douzaines hâches de Faxon ; 70 quarts Malaga.
50 barils indiens do. directement importés, et ayant droit au drawback ; 60 quarts vin blanc de St. Locar.
30 demi-pipes et 30 quarts vin de Madère [illegible] Sicile d'Ingham.
10 demi-quarts vieux Madère. 29 mai.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.

AVIS—Conformément à l'acte d'incorporation de la Banque de l'Union de la Louisiane, les registres de souscription pour former le capital de la dite banque, seront ouverts Jeudi 26 Avril courant, au No. 83, rue Royale, et continueront à l'être tous les jours suivans, depuis 10 heures du matin, jusqu'à 3 heures de l'après midi, pendant cinq mois, sous la surveillance de
S. W. OAKEY,
M. MORGAN,
D. BOULIGNY,
M. DURALDE,
B. J. FORSTALL.
6 avril.

VR. ROUMAGE offre à vendre les articles suivants reçus par la Zilia, de Bordeaux, Vinaigre blanc, 1ère. qualité, Vin rouge, Liqueurs fines, Anisette, Fruits à l'eau-de-vie, Vin Muscat, &c. &c.

D'importations antérieures : 300 barriques Vin rouge de Bordeaux, qualités assorties; 300 caisses Vin vieux, par bouteilles et demi-bouteilles; 300 dito blanc; Fil à voile par pelottes ; Lignes assorties ; Curaçao de Hollande; 300 caisses Liqueurs fines, convenables aux marchés mexicains ; 500 paniers Anisette ; 28 caisses Marasquin; Champagne d'Aï, mousseux, 1ère. qual.
29 mai

VIN DE MARSEILLE.—180 barriques Vin de St.-George, à vendre par AME. [illegible], rue du Camp, No. 119.
1er. juin—3